

Responsable: Félix Bouvier
Comité de programme de premier cycle - Enseignement secondaire
819 376-5011, poste 3637

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Bachelier en éducation (B.Ed)

Crédits: 120

Présentation

En bref

Ce programme est axé sur l'intervention pédagogique et vise la formation d'un professionnel de l'enseignement secondaire en univers social et développement personnel en tant qu'héritier, critique et interprète des savoirs disciplinaires et des savoirs des sciences de l'éducation. La portion univers social comprend des cours en histoire et l'éducation à la citoyenneté, tandis que la portion développement personnel fait référence à des cours en Éthique et culture religieuse. Il veut favoriser chez l'étudiant l'intégration des connaissances et des compétences spécialisées en éthique et culture religieuse et l'utilisation de ces connaissances et compétences dans une pratique pédagogique répondant aux besoins des adolescents. Tout au long de sa formation, l'étudiant est invité à se familiariser avec les réalités du monde éducatif par des activités de stage en milieu scolaire qui lui permettent de s'engager dans la pratique de sa nouvelle profession.

Objectifs du programme

Ce programme prépare l'étudiant à enseigner à l'école secondaire en univers social et développement personnel.

Le programme offre une formation de base en éducation permettant l'acquisition des connaissances, habiletés, compétences professionnelles et attitudes relatives à des situations pédagogiques concrètes qui tiennent compte des caractéristiques propres aux adolescents. Il offre également une formation disciplinaire et fondamentale en univers social, plus spécifiquement en histoire, en éducation à la citoyenneté et en éthique et culture religieuse. Enfin, il favorise l'intégration des apprentissages de façon à relier la matière à enseigner et la manière de l'enseigner.

Avenir: Carrière et débouchés

En plus de répondre aux besoins exprimés par le milieu scolaire en préparant des professionnels capables d'œuvrer à une formation intégrée, le programme correspond aussi aux exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour les enseignants du secondaire. Ses finissants se verront donc privilégiés dans le recrutement effectué par les commissions scolaires.

Le renouvellement du corps professoral en place et l'augmentation des clientèles dans les prochaines années laissent entrevoir un besoin grandissant de nouveau personnel enseignant au secondaire.

L'obtention du baccalauréat en enseignement secondaire donne accès aux études de deuxième cycle en éducation et, moyennant certaines conditions, au baccalauréat ou à la maîtrise dans l'une ou l'autre des disciplines de spécialisation.

Compétences, exigences de formation

Au terme du baccalauréat, l'étudiant est recommandé au brevet d'enseignement s'il a acquis une maîtrise satisfaisante des compétences suivantes, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

-
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise.
 - Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
 - Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
 - Planifier, organiser, superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
 - Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
 - Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
 - Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
 - Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
 - S'engager dans une démarche de développement professionnel.
 - Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Il est à noter que l'acquisition de la compétence en communication et expression orale dans la langue d'enseignement sera encouragée tout au long de la formation et sera évaluée particulièrement au moment des cours de formation pratique et des stages.

Atouts UQTR

Le programme tient compte des différences individuelles et des styles d'apprentissage propres à chacun en laissant la possibilité à chaque étudiant de choisir le profil qui correspond le mieux à sa préparation antérieure, à ses expériences et à ses intérêts.

Cette formation est complétée par des activités para-académiques sous la responsabilité des étudiants. Un Centre de didactique permet aux étudiants d'avoir accès au matériel requis par leurs cours de formation pratique : programmes officiels du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, guides pédagogiques, collections de manuels scolaires, matériel pédagogique, instruments d'évaluation, logiciels, etc.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Le programme de Baccalauréat en enseignement secondaire est contingenté à 125 places. Le nombre de places dans chacun des cinq profils du programme est laissé à l'appréciation du Comité de sélection qui tient compte, notamment, du potentiel de placement des stagiaires et des perspectives d'emploi dans chacune des disciplines.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base DEC

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

OU

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences, lettres et arts ou l'équivalent.

Base expérience

Etre âgé d'au moins vingt et un ans, posséder des connaissances appropriées et avoir enseigné ou avoir travaillé dans un domaine relié aux sciences sociales ou humaines, ou avoir vécu des expériences démontrant un intérêt particulier pour ces activités.

Le candidat admissible dont on n'aura pu établir à l'aide du dossier qu'il possède des connaissances suffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite de cours d'appoint, selon la recommandation du responsable du programme.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des attestations de son expérience. Le responsable du programme pourra recommander au candidat adulte admissible des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

Tous les étudiants doivent se conformer au Règlement relatif à la maîtrise du français dans les programmes d'études.

Études hors Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Pour enseigner au Québec, il est obligatoire d'avoir obtenu le brevet d'enseignement, et ce dernier ne peut être délivré qu'à une personne qui a le statut de citoyen canadien au sens de la Loi sur la citoyenneté (L.R.C. 1985, c. C-29) ou de résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, c. 27). (Réf. Publication du Québec, Règlement sur les autorisations d'enseigner, 1 janvier 2016). Les candidats peuvent attester de leur statut de résidence au Québec en remplissant le formulaire « Attestation de résidence au Québec » (réf : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Enseignement supérieur, numéro 14-1440-22) disponible au Bureau du Registraire.

Base études hors Québec

Etre détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années;

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires;

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique).

Modalités de sélection des candidatures

Candidats collégiens et universitaires :

- dossier scolaire (100%)

Candidats adultes :

- qualité du dossier (100%)

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie pour chaque profil disciplinaire à partir des modalités de sélection mentionnées ci-haut, jusqu'à ce que toutes les places soient comblées. Si le Comité de sélection le juge nécessaire, les candidats pourraient être tenus de se soumettre à d'autres mesures de sélection, notamment pour vérifier leur niveau de connaissances générales.

La répartition des places entre les trois catégories de candidats est laissée à l'appréciation du Comité de sélection qui tient

compte notamment du nombre et de la qualité des candidatures dans chacune des catégories et pour chacun des profils disciplinaires.

Structure du programme et liste des cours

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (120 crédits)

DID1105	Didactique de l'histoire nationale du Québec et du Canada
DID1138	Didactique de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté au secondaire
DID1140	Didactique et application des sciences humaines (2 crédits)
EEL1067	Gestion de classe et des comportements difficiles
HST1055	L'Europe au Moyen Âge
HST1056	L'Europe du XVIe au XVIIIe siècle
HST1082	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST1086	Histoire de la Nouvelle-France
HST1091	Histoire et civilisation du monde classique
HST1107	Histoire politique du Canada et du Québec, 1760 à 1867
HST1108	Histoire politique du Canada et du Québec, 1867 à nos jours
PDG1017	Stage IV : internat à l'école secondaire (10 crédits) (PDG1023 ou PDG1045)
PDG1018	Séminaire de synthèse (2 crédits)
PDG1021	Stage I: exploration (1 crédit)
PDG1026	Organisation de l'éducation au Québec
PDG1040	Éthique et déontologie en éducation (2 crédits)
PDG1044	Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement (PDG1021)
PDG1046	Laboratoire d'enseignement
PDG1054	Approche curriculaire et programme de formation de l'école québécoise
PED1022	Stratégies péd., intercult. et collab. entre l'école, les familles et les communautés
PPG1017	Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques
PSD1046	Développement social et émotionnel de l'élève en contexte éducatif
PSO1022	Éducation à la citoyenneté
SRE1006	Exploitation des résultats de recherche en éducation (2 crédits)
TLE1030	Utilisation pédagogique des technologies
PED1043	Projet intégrateur en interdisciplinarité (2 crédits)
DME1012	Évaluation des apprentissages en enseignement au secondaire
PDG1080	Stage III : intervention et analyse de la pratique (4 crédits) (PDG1044)
EEL1068	Interv. pour rép. à la diversité des besoins des élèves en contexte d'ens. secondaire
HPE1009	Fondements des courants pédagogiques et pratiques scolaires (2 crédits)
HST1094	Démocratie et citoyenneté : perspectives historiques sur les enjeux actuels
DID1111	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse au premier cycle du secondaire
DID1142	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse au deuxième cycle du secondaire
ESR1004	Les grandes traditions religieuses
ESR1005	Approches contemporaines en éducation éthique
ESR1006	Le fait religieux dans le Québec d'aujourd'hui
ESR1012	Étude des thèmes en éthique
ESR1013	Contexte et enjeux de l'enseignement de l'ECR dans la société contemporaine
ESR1014	Comprendre les fondements du dialogue
PHI1149	Éthique appliquée

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

L'étudiant inscrit à l'un des profils suivants : français, science et technologie, mathématiques, univers social, univers social et développement personnel est obligatoirement sous le régime du temps plein. La durée normale des études pour l'obtention du diplôme (120 crédits) est donc de quatre (4) années consécutives.

Pour s'inscrire au cours DME1012 Évaluation des apprentissages en enseignement au secondaire, l'étudiant doit avoir réussi 45 crédits de son programme.

Pour s'inscrire au cours PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement, l'étudiant doit avoir réussi le cours PDG1021 Stage I : exploration. De plus, il doit être inscrit au cours de didactique spécifique à sa discipline et au cours PDG1046 Laboratoire d'enseignement.

Pour s'inscrire au cours PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique, l'étudiant doit avoir réussi le cours PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement et avoir réussi le test de français prescrit par l'université, soit le TECFÉE, dès l'automne de la troisième année. Pour les étudiants admis à compter de la session automne 2016 : avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.

Pour s'inscrire au cours PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire, l'étudiant doit avoir réussi quatre-vingt-dix-neuf (99) crédits de son programme, dont le cours PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique. Pour les étudiants admis à compter de la session automne 2016 : avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.

Le cours PDG1018 Séminaire de synthèse doit être obligatoirement suivi en concomitance avec le cours PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire.

Aucun cours en présentiel, en ligne ou par correspondance ne peut être suivi en même temps que les cours PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique et PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire, à l'exception des cours prévus au cinquième trimestre (stage III) et au huitième trimestre (stage IV) dans la grille de cheminement officielle du programme. Les cours PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique et PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire doivent être suivis selon la grille de cheminement. Par conséquent, ils ne peuvent être réalisés au cours d'une même année du calendrier universitaire (par exemple, PDG1080 à la session automne et PDG1017 à la session hiver suivante).

Un étudiant qui se voit attribuer la mention succès dans le cadre des cours PDG1021 Stage I, PDG1044 Stage II et PDG1080 Stage III, mais qui n'atteint pas le seuil requis pour chacune des compétences évaluées dans le cadre de la formation pratique doit présenter par écrit un plan de remédiation personnalisé auprès du responsable pédagogique des stages en enseignement au secondaire en démontrant son engagement à améliorer sa situation avant le début du stage suivant. Ce plan doit être présenté dans les deux mois qui suivent la fin du trimestre dans lequel l'étudiant est inscrit et peut être assorti de conditions d'encadrement et de réalisation particulières.

En cas d'échec ou d'abandon, les cours PDG1021 Stage I : exploration; PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement, PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique et PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire ne peuvent être repris qu'une seule fois. Pour reprendre ces cours, l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès du responsable de programme en mentionnant les raisons expliquant son abandon ou son échec et en justifiant un droit de reprise. Cette requête doit être effectuée dans les deux mois qui suivent la fin du trimestre dans lequel l'étudiant est inscrit. Cette demande sera étudiée par un comité composé du directeur de programme, du responsable pédagogique des stages et de la personne ayant supervisé l'étudiant en situation d'échec ou d'abandon. D'autres personnes peuvent être associées à la démarche ou consultées, notamment l'enseignant associé concerné, de même qu'un professeur ou chargé de cours ayant enseigné à l'étudiant. Selon la recommandation du Comité, le droit de reprise pourra être assorti de conditions d'encadrement de réalisation particulières. La décision du Comité est finale et sans appel.

Seul le stage I peut faire l'objet d'une équivalence. L'étudiant doit faire la démonstration qu'il a développé de façon satisfaisante les compétences visées par le stage I.

Seuls les étudiants du BES ayant atteint 45 crédits de leur programme peuvent s'inscrire au cours PED1043 Projet intégrateur en interdisciplinarité

Pour s'inscrire au cours DID1140 Didactique et application des sciences humaines (2 cr), l'étudiant doit avoir réussi 45 crédits de son programme.

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance d'un cours est de C ou plus (2,0 sur 4,3) lorsque l'adéquation entre les acquis de l'étudiant et un cours précis du programme pourront être établis de façon claire.

Règlement pédagogique particulier relatif à l'obligation des étudiants des programmes en enseignement de passer le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement durant le premier trimestre de la première année universitaire.

Le règlement pédagogique particulier sur les exigences en français écrit

- Pour être admissibles dans un programme en enseignement à l'UQTR, tous les candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée, avant le début de leur premier trimestre d'inscription, par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour l'admission aux études universitaires; les tests administrés par

les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence.

- A la suite de son admission dans un programme en enseignement, l'étudiant doit passer le test de diagnostic en français pour les étudiants en enseignement TEDFRA-Enseignement et cela, au plus tard le vingtième jour suivant le début du premier trimestre de la première année de l'inscription dans le programme. L'étudiant recevra en temps opportun un lien web pour procéder à ce test en ligne. Tout étudiant n'ayant pas fait le test de diagnostic dans les délais prescrits verra son inscription bloquée pour le deuxième trimestre, et cela, jusqu'à ce que ledit test soit fait.

- A la suite de la passation du TEDFRA-Enseignement, le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants analyse les résultats du test et fournit une fiche diagnostique à l'étudiant. Cette fiche informe l'étudiant de l'état de ses compétences langagières. Au besoin, ce dernier sera fortement invité à prendre les mesures d'aide appropriées pour améliorer sa maîtrise du français, et cela, dans les plus brefs délais.

- Le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement étant un outil guidant vers des moyens de remédiation adaptés aux difficultés de l'étudiant, il est possible pour ce dernier de le passer une fois par trimestre pour obtenir un diagnostic à la suite de certaines démarches entreprises dans le but d'améliorer ses compétences langagières.

- S'il y a échec au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), administré par le Centre d'évaluation du rendement en français écrit (CÉFRANC), le directeur de programme pourrait, après étude du dossier de l'étudiant, refuser l'inscription à une passation subséquente et ce, tant que l'étudiant n'aura pas fait la preuve de démarches de remédiation suggérées par la fiche diagnostique du TEDFRA-Enseignement et reconnues par l'Université comme, par exemple, des cours de français, du mentorat individualisé en français ou des ateliers grammaticaux.

Règlement sur la qualité du français dans les programmes en enseignement (règlement pédagogique particulier avant le trimestre d'automne 2008) :

- Tout étudiant d'un programme en enseignement doit présenter à son directeur de Comité de programme le résultat d'un des deux tests, auto-test informatisé ou SEL B (s'il a été admis avant le trimestre d'automne 2008), avant la fin du premier trimestre.

- Tout étudiant d'un programme en enseignement, admis au trimestre d'automne 2003, doit réussir le test SEL B à un niveau de 75 % pour pouvoir s'inscrire au stage 4, sauf pour les étudiants du baccalauréat en enseignement des langues secondes (7090) pour lesquels le seuil est fixé à 70 %.

- Tout étudiant d'un programme en enseignement, admis entre le trimestre d'automne 2004 et le trimestre d'été 2008 inclusivement doit réussir le test SEL B à un niveau de 75 % pour pouvoir s'inscrire au stage III, sauf pour les étudiants du baccalauréat en enseignement des langues secondes (7090) pour lesquels le seuil est fixé à 70 %.

- Tout étudiant du programme admis entre le trimestre d'automne 2004 et le trimestre d'été 2008 inclusivement doit passer le test SEL B avant la fin du cinquième trimestre.

Règlements pédagogiques particuliers à partir du trimestre d'automne 2008

Les amendements au présent règlement pédagogique particulier sont rétroactifs : tout étudiant admis à partir du trimestre automne 2008 peut s'en prévaloir.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement, admis à partir de l'automne 2008, doit obligatoirement passer et réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir son brevet d'enseignement.

- Pour s'inscrire à la première passation au TECFÉE, tout étudiant doit avoir réussi au moins 12 crédits dans son programme de formation en enseignement de premier cycle ou 9 crédits s'il chemine dans un programme de formation en enseignement de deuxième cycle.

- Le seuil de réussite pour chacun des deux volets du test (code linguistique et rédaction) est de 70 % pour les programmes de formation menant au brevet d'enseignement. Pour les programmes en enseignement des langues secondes et tierces (anglais et/ou espagnol), le seuil est de 55 %.

- Le TECFÉE comportant deux parties, elles doivent être passées successivement lors d'une même passation. Si une des deux parties est réussie, la passation ultérieure portera sur la partie à réussir.

- Aucune passation du TECFÉE ne sera permise dans une autre université qu'à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de premier cycle, admis à partir de l'automne 2008, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage III, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de deuxième cycle, admis à partir du trimestre d'hiver 2012, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage II, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.

- En cas d'échec au TECFÉE, l'étudiant doit obtenir le consentement du directeur de programme concerné pour se réinscrire à une passation subséquente.

- L'étudiant éprouvant des difficultés à réussir le TECFÉE peut bénéficier des mesures de soutien offertes par le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants.

- L'étudiant inscrit à tout programme de formation en enseignement menant à l'obtention d'un brevet d'enseignement a droit à un maximum de trois passations pour réussir le TECFÉE sans se voir imposer de restrictions dans son cheminement par son directeur de programme.

Si le seuil de réussite n'est pas atteint dans chacun des deux volets du TECFÉE après trois tentatives, la poursuite dans le programme est assujettie à des exigences particulières de la part du directeur de programme, qui pourrait exiger que l'étudiant suive des cours d'appoint ou toutes autres activités jugées pertinentes pour développer les compétences langagières requises pour la passation d'un tel test. En conséquence, le directeur de programme pourrait exiger que l'étudiant ajuste son choix de cours et son cheminement dans le programme de façon à favoriser sa réussite au TECFÉE.

Description des activités

DID1105 Didactique de l'histoire nationale du Québec et du Canada

Ce cours vise à préparer l'étudiant à enseigner l'histoire du Québec et du Canada en troisième et quatrième années du secondaire. Dans cette optique, une mise à jour disciplinaire et un retour historique sur ce qui s'est fait en enseignement de l'histoire nationale du Québec et du Canada amorceront la session, ce qui inclut un important débat sur cette question entre 2006 et 2017.

En partant du Programme de formation de l'école québécoise en histoire du Québec et du Canada au 2^e cycle du secondaire et des compétences disciplinaires qu'il comporte, l'étudiant sera invité à utiliser les ressources du milieu et à porter un regard critique sur le matériel disponible qu'il sera à même d'utiliser dans un contexte d'enseignement. Les perceptions et les représentations conceptuelles, de même que l'enseignement-apprentissage par concepts seront mis à profit dans les différentes réalités sociales du programme ministériel d'histoire nationale du Québec et du Canada. Planification pédagogique qui intègre les ressources du milieu, ainsi que les modalités d'exploitation des ressources didactiques et pédagogiques disponibles. Moyens et modalités d'évaluation des compétences et des connaissances. Savoir, construire et utiliser des concepts propres à l'histoire nationale du Québec et du Canada. Apport de l'histoire nationale à la formation de l'élève et modalités d'actualisation.

DID1111 Didactique de l'éthique et de la culture religieuse au premier cycle du secondaire

S'approprier les orientations didactiques et pédagogiques du Programme d'éthique et culture religieuse pour le premier cycle du secondaire.

Les objectifs et les contenus du premier cycle du secondaire du programme d'ECR en ce qui a trait aux trois volets du programme : réfléchir à des dilemmes éthiques, manifester une compréhension du phénomène religieux et pratiquer le dialogue. Les exigences didactiques et pédagogiques liées aux réalités morales, spirituelles et religieuses des adolescents. La pertinence et les limites des instruments pédagogiques et des manuels scolaires disponibles par rapport aux programmes. La posture de l'enseignant d'ÉCR, son rôle de « passeur culturel » des valeurs de la société québécoise.

DID1138 Didactique de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté au secondaire

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de se familiariser avec les bases de données, les types de sources ainsi que les méthodes de recherche en éducation jointe à l'histoire et aux sciences humaines. Ce cours vise également l'exploration des contenus disciplinaires propres à l'enseignement de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté au premier cycle du secondaire tels que prescrits dans les documents ministériels (le programme de formation de l'école québécoise ainsi que la progression des apprentissages).

Mise en perspective de la nature, de la pertinence et de l'importance de l'histoire dans la formation d'un adolescent. Regard sur l'épistémologie et la transposition conceptuelle didactique en histoire et éducation à la citoyenneté au secondaire.

Plusieurs aspects relatifs aux conditions pédagogiques favorables à la mise en oeuvre d'activités éducatives significatives en histoire et éducation à la citoyenneté au premier cycle du secondaire seront explorés. Types de savoirs à construire, activités d'apprentissage, stratégies et moyens pédagogiques. Planification pédagogique et didactique en contexte d'enseignement de l'histoire et éducation à la citoyenneté. Modalités d'exploitation des outils et des techniques en histoire. Pratiques et outils d'évaluation en histoire et éducation à la citoyenneté en secondaire un et en secondaire deux. Analyse critique de divers types de matériel didactique utilisé. Élaboration d'activités d'apprentissages diverses reliées à l'enseignement-apprentissage de l'histoire et éducation à la citoyenneté.

DID1140 Didactique et application des sciences humaines (2 crédits)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de s'approprier les outils didactiques de base pour enseigner les cours suivants : monde

contemporain, histoire du XXe siècle, éducation financière ainsi que géographie culturelle. Dans cette optique, un regard sera porté sur les documents ministériels associés à l'enseignement de ces cours associés au champ des sciences humaines au deuxième cycle du secondaire. Mise en perspective de la nature, de la pertinence et de l'importance de ces cours dans la formation d'un adolescent à l'orée de la vie adulte. Plusieurs aspects relatifs aux conditions pédagogiques favorables à la mise en œuvre d'activités éducatives dans ces cours seront explorés.

Dans le but de se préparer au stage d'internat, l'étudiant devra également planifier, piloter et réguler une situation d'enseignement-apprentissage en sciences humaines en portant un regard critique sur les interventions didactiques qui définissent l'acte d'enseigner dans ce contexte tel que les types de savoir, les stratégies pédagogiques, les stratégies d'enseignement ainsi que les outils mobilisés. De plus, afin de consolider sa compétence à identifier les conditions pédagogiques favorables associées à l'enseignement des sciences humaines au secondaire, l'étudiant sera invité à porter un regard critique sur le travail de ses pairs afin de contribuer à l'enrichissement des situations d'enseignement-apprentissage qui ont été présentées.

DID1142 Didactique de l'éthique et de la culture religieuse au deuxième cycle du secondaire

S'approprier les orientations didactiques et pédagogiques du Programme d'éthique et culture religieuse pour le deuxième cycle du secondaire.

Les objectifs et les contenus du deuxième cycle du secondaire du programme d'ECR en ce qui a trait aux trois volets du programme : réfléchir à des dilemmes éthiques, manifester une compréhension du phénomène religieux et pratiquer le dialogue. Les exigences didactiques et pédagogiques liées aux réalités morales, spirituelles et religieuses des adolescents. La pertinence et les limites des instruments pédagogiques et des manuels scolaires disponibles par rapport aux programmes.

La posture de l'enseignant d'ÉCR, son rôle de « passeur culturel » des valeurs de la société québécoise.

DME1012 Évaluation des apprentissages en enseignement au secondaire

Développer sa compétence à évaluer les apprentissages des élèves en contexte d'enseignement secondaire. Susciter un regard critique sur la pratique de l'évaluation en classes secondaires dans l'approche par compétences québécoise et en regard des prescriptions ministérielles en vigueur.

Fondements scientifiques de l'évaluation des apprentissages, repères historiques et concepts fondamentaux du domaine de la mesure et de l'évaluation. Valeurs, orientations et modalités d'application des principes de la politique québécoise en matière d'évaluation des apprentissages. Principales fonctions de l'évaluation en enseignement secondaire : évaluer pour suivre et soutenir la progression des élèves ; évaluer dans le but de reconnaître le niveau de développement des compétences disciplinaires dans une visée certificative. Démarche d'évaluation : planification, prise d'information, interprétation et analyse des données recueillies, jugement, prise de décisions et actions régulatrices. Planification et conception de situations d'évaluation. Situations d'évaluation variées (complexité, authenticité). Cadres d'évaluation des apprentissages au secondaire et critères d'évaluation des compétences disciplinaires. Adéquation des stratégies, moyens et outils d'évaluation. Validité des processus et des résultats. Jugement et autonomie professionnelle en matière d'évaluation. Bilan des apprentissages, dossier d'évaluation et échelles de notation. Bulletin scolaire et autres outils de communication des résultats. Épreuves uniques et sanction des études.

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants du BES ayant atteint 45 crédits de leur programme et ayant réalisé leur stage II peuvent s'inscrire au cours DME1012 Évaluation des apprentissages en enseignement au secondaire.

EEI1067 Gestion de classe et des comportements difficiles

Ce cours vise à développer les compétences de l'étudiant à planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves, et ce dans une visée inclusive.

Les différents éléments de contenu abordés dans le cours sont : les principales composantes d'une gestion participative de la classe; les différents fondements et approches théoriques liés à la gestion des comportements; les styles de gestion de classe, les attitudes professionnelles à privilégier, le développement de la pratique réflexive et de ses capacités adaptatives en situation de stress; l'organisation spatiale, temporelle et matérielle de la classe en fonction des besoins des élèves; l'encadrement des comportements par l'établissement des règles, par la formulation de directives claires et par l'établissement de procédures; le développement de relations positives en classe, les mesures et interventions permettant de prévenir l'indiscipline en classe et de motiver les élèves à bien se comporter; l'entraînement à la responsabilité, les définitions et les manifestations des difficultés et des troubles du comportement en classe, l'évaluation fonctionnelle des comportements, les mesures et les interventions permettant de maintenir le fonctionnement de la classe et de gérer les comportements perturbateurs. Diverses problématiques sont examinées sous l'angle des interventions à réaliser par l'enseignante ou l'enseignant en classe : l'intervention en situation de crise, la violence, l'intimidation, etc. Dans l'objectif de favoriser un meilleur arrimage entre la théorie et la pratique, il est prévu que les deux derniers cours soient liés au vécu en stage II. Pour ce faire, un cours sera

dispensé à la mi-stage et un autre à la fin du stage.

EEI1068 Interv. pour rép. à la diversité des besoins des élèves en contexte d'ens. secondaire

Connaître les principales caractéristiques cognitives, sociales et affectives présentes chez les élèves ayant des difficultés d'adaptation, d'apprentissages ou ayant un handicap et comprendre les besoins qui en découlent dans une perspective de valorisation de la diversité. Aborder cette diversité sous deux perspectives (modèle médical et modèle socio-environnemental). Connaître et comprendre l'inclusion scolaire et les stratégies susceptibles de mieux répondre à la diversité des élèves en classe ordinaire.

Évolution des paradigmes et modalités de soutien aux élèves ayant des besoins particuliers. Fondements législatifs, moraux et empiriques qui sous-tendent l'éducation inclusive. S'initier aux stratégies pédagogiques visant l'accès au curriculum général pour tous. S'approprier les principales composantes du plan d'intervention et les étapes inhérentes à sa rédaction et comprendre sa visée.

ESR1004 Les grandes traditions religieuses

Ce cours présente brièvement les six grandes traditions religieuses (christianisme, religions amérindiennes, judaïsme, islam, hindouisme, bouddhisme) abordées par le programme Éthique et culture religieuse. Puisant dans des approches interdisciplinaires, il permet de considérer les spécificités de chacune de ces traditions, à travers les notions abordées dans le programme d'éthique et culture religieuse comme les rites, les récits et les règles, l'histoire des religions, leur participation dans le patrimoine religieux québécois, les symboles, les expériences religieuses et les réponses aux questions existentielles qu'elles proposent.

ESR1005 Approches contemporaines en éducation éthique

Aperçu des principales théories contemporaines relatives à l'éducation éthique.

Examen plus attentif de quatre types d'approches contemporaines par le biais de leurs conceptions respectives du dialogue : l'approche cognitivo-développementale, la philosophie pour enfants, la sollicitude et l'approche narrative des conflits moraux. Étude comparative de ces différentes approches.

ESR1006 Le fait religieux dans le Québec d'aujourd'hui

Ce cours étudie différents aspects en lien avec la religion dans le Québec d'aujourd'hui, en considérant des aspects sociaux qui caractérisent les sociétés contemporaines et en s'appuyant sur des observations du fait religieux dans la société québécoise. À travers une étude sociologique du fait religieux, il examine différents thèmes autour de la religion, tels la sécularisation et les transformations des pratiques et des croyances religieuses, le pluralisme, la recomposition du champ religieux, la religion à la carte, l'indifférence religieuse, les croyances et les incroyances des Québécois et permet de considérer les problématiques actuelles tels le « marché du religieux » et le phénomène de radicalisation.

ESR1012 Étude des thèmes en éthique

Initier l'étudiant aux thèmes d'apprentissage relatifs au volet éthique du programme d'Éthique et culture religieuse au secondaire et les éléments de contenu qui s'y rattachent. Parmi les thèmes abordés :

- Les conceptions de la liberté et les responsabilités qui y sont liées.
- Les conditions et capacités sous-jacentes à l'autonomie, les expressions collectives et individuelles du désir d'autonomie.
- Les fondements normatifs de l'ordre social, les causes et les manifestations de sa transformation et sa remise en question.
- La préoccupation pour la tolérance dans la société contemporaine et les limites de la tolérance.
- Des visions opposées de l'avenir de l'humanité et les défis actuels.
- Les conceptions de la justice et les questions éthiques, sociales et humanitaires soulevées par la quête de la justice aujourd'hui.
- L'ambivalence et les ambiguïtés qui caractérisent l'expérience d'être humain.

ESR1013 Contexte et enjeux de l'enseignement de l'ECR dans la société contemporaine

Présentation du programme ECR, l'historique du programme éthique et culture religieuse en relation avec les anciens programmes d'enseignement de la morale et de la religion au Québec et le contexte dans lequel il est enseigné aujourd'hui. Une introduction à l'éthique et à l'étude des religions. Une étude critique des orientations et des finalités du programme. Initiation aux compétences et aux principaux concepts du programme et l'articulation entre le volet éthique et le volet culture religieuse. Les

thèmes abordés au cours seront :

- Des enjeux éthiques et religieux dans la société contemporaine;
- La déconfessionnalisation du système d'éducation québécois et l'élaboration du programme d'Éthique et culture religieuse;
- Le modèle interculturel d'intégration sociale;
- Les finalités du programme d'Éthique et culture religieuse;
- La posture pédagogique en Éthique et culture religieuse et l'approche culturelle de l'enseignement des religions;
- Les causes juridiques et les critiques relatives au programme d'éthique et culture religieuse;
- Les notions aux fondements du programme d'ÉCR.

ESR1014 Comprendre les fondements du dialogue

La notion de dialogue et les différentes philosophies qui lui sont attachées. Le rôle de l'enseignant dans le dialogue. Regard critique de l'approche du dialogue privilégiée par le programme à travers l'examen détaillé des composantes de la compétence dans le programme Éthique et culture religieuse. La pensée critique et ses composantes dans le programme ECR. Ateliers pratiques d'expérimentation de dialogue.

HPE1009 Fondements des courants pédagogiques et pratiques scolaires (2 crédits)

En s'appuyant sur leur compréhension des courants pédagogiques particulièrement influents, les étudiants seront en mesure d'expliquer le raisonnement qui sous-tend les pratiques pédagogiques auxquelles ils choisissent de recourir au moment d'enseigner. Ce cours est donc l'occasion pour les étudiants de développer un discours pédagogique fondé et étendu, en plus de développer leur posture professionnelle relativement aux courants qui les inspirent le plus.

Fondements théoriques des courants behavioristes, cognitivistes, constructivistes, socioconstructivistes, humanistes, ainsi que le courant critique et citoyen. Évolution historique à travers les figures marquantes de ces courants. Angle pédagogique et didactique des courants, notamment par le biais des conceptions de l'enseignement qu'ils véhiculent ainsi que des principales stratégies pédagogiques qui en découlent. Point de vue critique sur chacun des courants pédagogiques permettant d'en apprécier les apports et d'en cerner les limites, et ce, afin de déterminer quand il devient pertinent de s'appuyer sur l'un ou l'autre des courants pédagogiques au moment d'enseigner.

HST1055 L'Europe au Moyen Age

Acquérir les connaissances de base et comprendre les caractères spécifiques des sociétés médiévales européennes. Ce cours initiera également aux concepts et aux méthodes utilisés par les médiévistes.

Le cours donne un aperçu global de la période qui va du Ve au XVe siècle; il passe à une revue des structures politiques, sociales et culturelles et se termine par une synthèse de la crise qui marque la fin du Moyen-Age. Une attention particulière est portée à la culture matérielle et aux grands faits de civilisation. Chacune de ces approches est précédée d'une mise en situation historiographique.

HST1056 L'Europe du XVIe au XVIIIe siècle

Acquérir les connaissances de base et comprendre les faits politiques, économiques, sociaux et culturels caractéristiques des sociétés de l'Europe occidentale aux XVIe-XVIIIe siècles.

La géopolitique de l'Europe moderne, l'évolution démographique, les activités économiques, ainsi que la culture sont autant d'aspects qui seront abordés de manière à faire ressortir les changements structuraux qui se sont produits dans les pays de l'Europe de l'Ouest. Cette époque fut également celle au cours de laquelle l'Europe conquiert l'Amérique et fit la connaissance de l'Autre.

HST1082 L'Europe aux XIXe et XXe siècles

Connaître les grands courants et problèmes qui ont traversé l'Europe, de 1789 à nos jours, sur les plans politique, économique et socioculturel.

Changements démographiques et transformations rurales. Urbanisation et société de consommation. Révolutions techniques et scientifiques. Les révolutions industrielles et les révolutions politiques. Classes sociales et luttes de classes. La gauche et la droite en politique. Formation et évolution de l'Etat-Nation. Guerres et impérialismes. Les deux guerres mondiales. Démocratie, communisme et fascisme avant 1945. La guerre froide et la décolonisation. Vers l'unité européenne. Du romantisme au postmodernisme.

Se familiariser avec les conditions d'implantation et de consolidation d'une colonie française en Amérique du Nord (XVIe-XVIIIe siècle).

Entre France et Nouvelle-France : la route atlantique et la découverte du Nouveau Monde. La reconnaissance du territoire (les explorations et les premiers établissements : l'Acadie, les rives du Saint-Laurent et les avant-postes au coeur du continent). La présence autochtone et les premiers contacts. L'exploitation des richesses naturelles (institutions civiles, religieuses et militaires). La croissance démographique. L'appropriation et l'organisation de l'espace : le mode d'occupation des terres et l'impact de la tenure seigneuriale sur le paysage rural (la censive et le rang); la différenciation de l'espace urbain (les fonctions des villes).

Les politiques économiques et tarifaires et le dirigisme de l'Etat. Les fondements de l'économie paysanne : l'exploitation familiale, les méthodes et les techniques traditionnelles de production. La diversification de l'activité économique : les industries royales, les échanges extérieurs et intérieurs et la pluriactivité. La société coloniale (élites, effectifs religieux, paysans, militaires et gens de métier), les systèmes de promotion et la vie de relations en pays neuf. La vie culturelle. La « canadienisation » (univers domestique, cycle et rythme de vie). Les répercussions des rivalités françaises et britanniques et la Conquête.

HST1091 Histoire et civilisation du monde classique

Ce cours propose un panorama de l'histoire et de la civilisation des mondes grec et romain mettant à contribution l'archéologie, la littérature et les arts.

Les caractéristiques du monde grec : sa conception de l'homme; son intérêt pour les affaires de la cité; ses interrogations sur le destin. Les grands moments de son histoire : les temps crétois et mycéniens; le monde archaïque des cités; l'apparition du droit écrit et de la tyrannie; l'apparition de la démocratie et le rayonnement d'Athènes; les transformations de la cité et l'aventure d'Alexandre.

Les caractéristiques du monde romain : le sens pragmatique du Romain; l'efficacité de son armée; l'originalité de sa constitution politique. Les grands moments de son histoire : les débuts héroïques; l'organisation de la cité; les conquêtes; les crises de la République; l'avènement du Principat; l'unification de l'Empire.

HST1094 Démocratie et citoyenneté : perspectives historiques sur les enjeux actuels

Saisir le monde contemporain à partir d'une réflexion sur la démocratie, la citoyenneté et les droits humains.

Présenter, dans ses grandes lignes, l'histoire de la pensée occidentale sur la démocratie, la citoyenneté et les droits de la personne depuis l'Antiquité. Faire connaître l'histoire de la démocratie, de la citoyenneté et des droits individuels et collectifs au Québec et au Canada depuis le XVIIIe siècle. Favoriser la réflexion critique sur quelques enjeux actuels concernant directement les thèmes du cours. Favoriser le développement des habiletés écrites et orales des étudiants.

HST1107 Histoire politique du Canada et du Québec, 1760 à 1867

Comprendre les principaux changements structurels et les conflits ayant façonné l'histoire politique du futur espace canadien, de la Conquête (1760) à la Confédération (1867).

Une attention particulière sera accordée à l'évolution des appareils institutionnels, aux enjeux ayant fait l'objet de débats dans l'espace public, aux acteurs en présence ainsi qu'aux pratiques politiques de l'époque.

HST1108 Histoire politique du Canada et du Québec, 1867 à nos jours

Connaître les grandes étapes et les aspects majeurs de l'histoire politique du Québec et du Canada de la Confédération à nos jours.

Un nouveau pays dans le dernier tiers du XIXe siècle. Le partage des pouvoirs dans l'AANB. L'administration provinciale. Les rapports entre les nations au Canada. La poursuite de la construction de l'Etat canadien : entre autres les institutions fédérales, la place dans l'Empire, les relations fédérales-provinciales.

La consolidation de l'Etat québécois dans la première moitié du XXe siècle. Les mouvements de réforme. Les partis politiques et les gouvernements. Les interventions de l'Etat québécois dans l'économie et la société. Le Canada dans l'empire : de la guerre des Boers au traité de Westminster; la Première guerre mondiale et la crise de la conscription. Politiques sociales et relations fédérales provinciales. Le rôle de la Crise et de la Deuxième guerre mondiale dans la redéfinition du fédéralisme canadien.

Centralisme fédéral et relations intergouvernementales sous Saint-Laurent, Diefenbaker et Pearson, 1948-1965; la crise du fédéralisme canadien et la révision constitutionnelle, 1965-1982; le « Building of the Canadian Nation » depuis le début des années 1980. La politique étrangère : entre les tentatives d'autonomie, l'ambition multilatéraliste et la dépendance à l'égard des États-Unis. Emergence, apogée et déclin de l'État providence. Les idéologies de l'identité canadienne et les résistances autochtones et québécoises.

Les traditions politiques des grandes régions canadiennes et leur évolution dans la deuxième moitié du XXe siècle : identités régionales et nationalisme au Canada anglais.

PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire (10 crédits) (PDG1023 ou PDG1045)

Le stage d'internat est celui au cours duquel, sous la supervision d'un enseignant associé, le stagiaire prend en charge toutes les responsabilités d'une tâche : l'enseignement à des groupes classes et l'encadrement d'activités éducatives.

Il s'agit essentiellement d'une période d'entraînement et d'expérimentation de sa future profession qui s'inscrit dans le prolongement des apprentissages faits tout au long de son cheminement.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

Règlements pédagogiques particuliers :

- Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi quatre-vingt-dix-neuf (99) crédits de son programme, dont le cours PDG1045 Stage III: intervention et analyse de la pratique. Pour les étudiants admis à compter de la session automne 2016 : avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.
- Le cours stage PDG1017 ne peut être repris qu'une seule fois.
- Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours PDG1018 Séminaire de synthèse

PDG1018 Séminaire de synthèse (2 crédits)

Permettre aux étudiants de faire la synthèse des connaissances acquises durant leur formation et de démontrer qu'ils ont atteint les objectifs de leur programme.

Bilan de la formation dans ses différentes dimensions. Analyse critique de ses pratiques et de son style personnel. Évaluation de l'atteinte des objectifs du programme et structuration d'un plan de formation continue.

Règlement pédagogique particulier : Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire.

PDG1021 Stage I: exploration (1 crédit)

Le but du stage est de permettre à l'étudiant de redécouvrir l'environnement scolaire du point de vue d'un futur enseignant et de se familiariser avec les diverses composantes de la profession enseignante ainsi qu'avec toutes les dimensions de la vie d'une école secondaire.

Le stage d'exploration est celui au cours duquel un stagiaire est jumelé à un enseignant d'expérience pour l'accompagner dans les diverses activités de sa tâche. Il donne au stagiaire l'occasion d'observer le déroulement de ces activités et d'y participer.

Règlement pédagogique particulier : Le cours stage PDG1021 ne peut être repris qu'une seule fois.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

PDG1026 Organisation de l'éducation au Québec

Connaître la structure du système scolaire québécois et le rôle des principaux organismes et acteurs qui y sont liés; connaître les lois et règlements régissant l'éducation; comprendre le système éducatif actuel à partir d'une analyse d'éléments historiques, politiques et sociologiques et être en mesure d'y porter un regard critique; situer le rôle de l'enseignant face à diverses problématiques professionnelles et favoriser sa propre insertion professionnelle.

Vue d'ensemble du système d'éducation au Québec; aperçu sociohistorique de son évolution; lois et règlements; droits, rôles et obligations des intervenants scolaires; structure et fonctionnement des commissions scolaires; syndicalisme et profession

enseignante; débats et enjeux de l'éducation; école et vie d'établissement; réforme, curriculum et régimes pédagogiques; réseaux collégial et universitaire; actualités liées à l'éducation; formation professionnelle et éducation aux adultes.

La connaissance de la profession s'acquiert par l'amalgame entre ce cours et ceux portant sur l'éthique et la déontologie en éducation et ceux axés sur les courants pédagogiques.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions (CP12).

PDG1040 Éthique et déontologie en éducation (2 crédits)

S'initier aux valeurs liées à l'acte d'enseigner et l'éthique de l'enseignement. Développer une éthique professionnelle.

Enjeux de l'éthique professionnelle dans le contexte de la professionnalisation de l'enseignement. Rôles et limites d'un code de déontologie. Questions éthiques liées aux relations pédagogiques, à la relation au savoir, aux relations avec les collègues, l'école et la société. Processus de délibération éthique. Pratique de l'analyse de textes, d'études de cas et de résolution de dilemmes éthiques courants en enseignement. Cadre légal et réglementaire régissant la profession enseignante et son application judicieuse dans des cas concrets.

De concert avec les cours portant sur l'évaluation et sur le développement social et émotionnel de l'élève, ce cours contribue à une prise en compte des fondements de l'obligation professionnelle de fournir aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés et d'éviter toute forme de discrimination dans la pratique professionnelle.

Note : Les étudiantes du BEPEP doivent obligatoirement faire le cours PDG1040 Éthique et déontologie en éducation à l'automne de la deuxième année.

Compétence principale visée :

- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions (CP12).

PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement (PDG1021)

Le stage d'assistantat et d'expérimentation d'habiletés d'enseignement est celui au cours duquel le stagiaire est jumelé à un enseignant d'expérience pour l'assister dans ses tâches, expérimenter des habiletés d'enseignement et mettre en pratique ses savoirs didactiques.

Le but du stage est, d'une part, d'initier le stagiaire aux diverses fonctions d'un enseignant par la participation à leur exécution. D'autre part, le stage vise le développement progressif de compétences en enseignement par des interventions en classe, planifiées et réalisées sous la supervision de l'enseignant associé et du superviseur et dont la durée augmente graduellement. Ces activités, planifiées et réalisées sous la supervision de l'enseignant associé sont préparées en continuité et en cohérence avec le travail que celui-ci a déjà exécuté.

Règlement pédagogique particulier : Le cours stage PDG1044 ne peut être repris qu'une seule fois.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi le cours PDG1021 Stage I : exploration. De plus, il doit être inscrit au cours de didactique spécifique à sa discipline et au cours PDG1046 Laboratoire d'enseignement.

PDG1046 Laboratoire d'enseignement

En laboratoire, les étudiants réalisent des simulations de situations d'enseignement afin de développer, d'une part, leur capacité d'expression personnelle et de communication par la maîtrise d'attitudes et de comportements essentiels à l'enseignement et d'autre part, une attitude critique et autocritique face à l'acte d'enseigner. Les stratégies pédagogiques et les habiletés de base en enseignement sont mises en pratique en situation contrôlée et discutées, favorisant ainsi l'apprentissage de pratiques pédagogiques susceptibles de créer un climat favorable aux apprentissages en classe et le développement de compétences

professionnelles. En plus de présenter des mini-leçons et d'exécuter des exercices de simulation, l'étudiant fait l'analyse des impacts possibles des gestes pédagogiques en relation avec les composantes du phénomène de l'apprentissage.

PDG1054 Approche curriculaire et programme de formation de l'école québécoise

Développer une compréhension systémique de l'approche curriculaire en vigueur et des orientations générales qui ont mené au Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ). Se questionner et situer leurs représentations de l'enseignement et de l'apprentissage au regard des postures attendues et véhiculées dans ces orientations ministérielles.

Les orientations générales de la formation des enseignants : les concepts de professionnalisation et d'approche culturelle de l'enseignement. Le référentiel des compétences professionnelles. Étude des contextes sociaux, culturels, économiques et politiques conduisant à l'élaboration des réformes curriculaires. Éléments de rupture et éléments de continuité entre les programmes de formation qui se sont succédé dans le dernier siècle. Conceptions de l'apprentissage et de l'enseignement qui sous-tendent le PFEQ; ses composantes telles que l'approche par compétences et les domaines généraux de formation. Implications éducatives en termes de choix pédagogiques.

La connaissance de soi du futur enseignant, des élèves et de la profession se fait de concert avec le cours Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques. Ce cours est en lien avec les choix didactiques que le PFEQ sous-tend. Il prépare aux stages I et II.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CP11).

PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique (4 crédits) (PDG1044)

Ce stage est celui au cours duquel le stagiaire devient progressivement responsable d'une partie de la tâche éducative d'un enseignant associé : la planification, l'enseignement, l'encadrement et l'évaluation formative des apprentissages.

C'est le moment pour le stagiaire d'avoir recours à ses connaissances disciplinaires, psychopédagogiques et didactiques pour offrir des services de qualité aux élèves et pour un meilleur développement de compétences reliées à son profil de formation en enseignement. C'est également l'occasion de s'intégrer de façon complète dans un milieu scolaire par le biais d'activités au moment des journées pédagogiques ainsi que par les rencontres de parents et les réunions de cycle ou de niveau.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

Règlements pédagogiques particuliers :

- Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi le cours PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement et avoir réussi le test de français prescrit par l'université, soit le TECFÉE, dès l'automne de la troisième année. Pour les étudiants admis à compter de la session automne 2016 : avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.
- Le cours stage PDG1080 ne peut être repris qu'une seule fois.

PED1022 Stratégies péd., intercult. et collab. entre l'école, les familles et les communautés

Développer des compétences pour le travail avec les parents et les membres de la communauté en vue d'un meilleur apprentissage des élèves. Se familiariser avec différentes stratégies visant à favoriser la participation des parents dans les apprentissages de leur enfant d'âge scolaire et leur adolescent. Identifier et analyser l'influence de la diversité des familles et des communautés sur l'apprentissage des élèves.

Renouveau pédagogique et rôle des parents en lien avec les apprentissages réalisés en classe. Analyse de modèles théoriques pertinents et de leur apport à la compréhension du travail des enseignants avec les autres membres de l'équipe-école, les parents et les partenaires de l'école. Rôles et attentes respectifs des parents et des enseignants relativement au cheminement de l'enfant d'âge scolaire et de l'adolescent. Nature développementale de la participation parentale au suivi scolaire. Diversité des réalités et expériences des familles : monoparentalité et autres; immigration; allophonie; défavorisation; favorisation et appartenance à des groupes minoritaires. Conditions optimales nécessaires pour faciliter les apprentissages au foyer et promouvoir la collaboration entre les parents et les enseignants, quelle que soit leur origine ethnique. Stratégies entourant l'application des

modes de communication entre parents-enseignants, incluant la première rencontre avec le groupe de parents et la première prise de contact avec un regard particulier accordé aux relations plus difficiles. Mise en place par l'enseignant d'ateliers et élaboration d'outils visant à guider les parents dans leurs interventions afin d'assurer une continuité entre l'école et les familles.

L'étudiant doit être capable d'organiser des activités en classe et à l'école qui requièrent la participation des parents et des membres de la communauté. Lors des contacts avec les parents, il devra alors tenir compte de la dimension pluriethnique dans le respect des différences de valeurs et dans le but de favoriser l'inclusion des élèves et de leurs parents à la vie de l'école. De plus, en lien avec les cours de didactique et d'évaluation des apprentissages, il doit savoir développer, mettre en application et évaluer un programme de collaboration école-famille-communauté dans sa classe. Les étudiants se familiarisent avec des stratégies pédagogiques de collaboration qui seront approfondies dans les cours portant sur la gestion de classe et ce, en fonction de sa spécificité.

Compétences principales visées :

- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école (CP9).
- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés (CP10).

PED1043 Projet intégrateur en interdisciplinarité (2 crédits)

Le cours Projet intégrateur en interdisciplinarité vise à amener les étudiantes et étudiants à s'approprier les modèles et théories sous-jacents à l'intégration et l'interdisciplinarité en éducation et à explorer des approches pédagogiques qui favorisent le traitement des sujets complexes. Ces théories et modèles permettront d'outiller les étudiants et les étudiantes en vue de la préparation d'une situation d'enseignement-apprentissage dans le cadre d'un projet intégrateur. Ils auront à élaborer une problématique autour d'un thème choisi pour la conception d'une situation d'enseignement-apprentissage et à porter un regard critique sur la posture professionnelle exigée des enseignantes et des enseignants afin d'assurer le respect des spécificités de chacune des disciplines dans le travail interdisciplinaire.

Le cours invite les étudiantes et étudiants à adopter l'approche réflexive à l'égard de leurs pratiques d'enseignement dans un contexte d'interdisciplinarité et d'intégration. Le projet intégrateur vise comme produit final la conception d'une situation d'enseignement-apprentissage qui abordera un thème complexe, controversé ou sensible, pour lequel l'approche interdisciplinaire est préconisée (par exemple l'éducation à la sexualité) et dans laquelle les disciplines seront intégrées, mais respectées dans leurs spécificités.

Tout au long du cours, les étudiants devront s'appuyer sur des recherches scientifiques et des écrits professionnels, afin de réaliser leur projet.

Ces objectifs seront abordés dans des considérations théoriques et pratiques, afin de former les étudiants et les étudiantes à enseigner en interdisciplinarité dans un contexte intégrateur et dans le cadre d'une équipe-école.

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants du BES ayant atteint 45 crédits de leur programme peuvent s'inscrire au cours PED1043 Projet intégrateur en interdisciplinarité.

PHI1149 Ethique appliquée

Introduction à l'éthique appliquée. Examen des différents domaines de l'éthique appliquée : bioéthique, éthique des affaires, éthique animale, éthique publique, etc. Examen de différentes approches de l'éthique appliquée (approches déontologique, conséquentialiste, etc.). Analyse de certains problèmes particuliers d'éthique appliquée. Le choix des problématiques à l'étude sera déterminé par le professeur.

PPG1017 Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques

Développer une pensée critique au regard des théories de l'apprentissage afin d'appuyer ses intentions et pratiques pédagogiques sur des fondements solides.

Concepts d'apprentissage, de connaissances et d'intelligence; comportementisme (Skinner); cognitivisme (théorie du traitement de l'information); constructivisme (Piaget); socioconstructivisme (Vygotsky); apprentissage par déduction (Ausubel) et par induction (Bruner); stratégies d'apprentissage, autorégulation de l'apprentissage et motivation de l'élève.

Ce cours vise à outiller les étudiants pour comprendre les processus cognitifs en oeuvre dans l'apprentissage et, éventuellement, pour fonder leurs pratiques pédagogiques sur des fondements théoriques reconnus. Il prépare les étudiants à poser des questions dans une démarche inductive, démarche qu'ils doivent mettre en oeuvre dans les stages. De même, ce cours prépare les étudiants à

concevoir des planifications qui tiennent compte des processus cognitifs et de la motivation des élèves.

Compétences principales visées :

- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).

PSD1046 Développement social et émotionnel de l'élève en contexte éducatif

Tracer le portrait des connaissances actuelles sur le développement de l'enfant et de l'adolescent dans les sphères biopsychosociale et affective. Sensibiliser aux facteurs déterminants de son adaptation en milieu scolaire. Préparer au rôle d'enseignant-facilitateur au regard du développement et de l'adaptation sur le plan social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent. Rendre l'étudiant capable de dispenser du contenu relatif à l'éducation à la santé en prenant appui sur les fondements du développement social et émotionnel.

Le cours vise principalement l'acquisition des connaissances relatives :

- À l'apport des principaux courants de pensée concernant le développement de l'enfant et de l'adolescent : apprentissage social, psychanalyse, cognitivisme, neurosciences et pleine conscience;
- Aux défis et aux étapes du développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent, entre 0 et 18 ans;
- Aux manifestations des compétences sociales et émotionnelles selon les niveaux de développement : connaissance de soi et d'autrui, estime de soi, identité, amitiés, sexualité, sentiment de compétence, intégrité personnelle, régulation émotionnelle et sentiment d'appartenance;
- Aux principaux facteurs pouvant expliquer le développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent ainsi que son adaptation en contexte scolaire : contexte familial, pairs, tempérament et intelligence de l'enfant, climat scolaire, expériences éducatives et scolaires;
- Aux problématiques liées au développement social et émotionnel et répercussions en contexte scolaire : troubles anxieux, problématiques liées à la sexualité, à la dépression, au suicide, à l'image du corps, à l'alimentation et à l'usage de substances;
- À l'apport de la relation maître-élève : les facettes qui contribuent au développement de l'enfant et de l'adolescent;
- Aux stratégies d'intervention favorables au développement et à l'adaptation sur le plan social et émotionnel dans un groupe-classe, à l'éducation à la santé: attitudes, habiletés, comportements de l'enseignant et organisation de l'environnement, distinction entre l'éducation implicite et explicite, selon les problématiques rencontrées;
- Au soutien à l'apprentissage et à l'acquisition des compétences à travers les types d'activités et la vie de la classe.

Ce cours soutient la préparation du futur enseignant à intervenir en classe, tant au préscolaire, au primaire qu'au secondaire. Le contexte de vie scolaire de l'enfant et de l'adolescent est décrit et étudié. Ce cours est basé sur la pédagogie expérientielle pour assimiler la traduction des problématiques précitées au plan pédagogique. Ce cours est donc lié aux différentes activités de stage. Le continuum de développement de l'élève ainsi que les problématiques qui y sont associées doivent être adaptés au public étudiant (préscolaire, primaire ou secondaire).

PSO1022 Éducation à la citoyenneté

Introduire l'étudiant à la signification de la citoyenneté dans les démocraties pluralistes. Il s'agira surtout de présenter l'origine et les fondements des principales institutions démocratiques, d'expliquer les droits et devoirs des citoyens, d'analyser les implications de la liberté d'expression et de la tolérance religieuse, d'identifier les principales conceptions de la justice sociale et de réfléchir au rôle de l'éducation dans une société pluraliste.

SRE1006 Exploitation des résultats de recherche en éducation (2 crédits)

Ce cours vise à aiguïser le sens critique des étudiants de manière à ce qu'ils puissent prendre des décisions judicieuses, fondées sur des connaissances issues de la recherche, relativement au développement de dispositifs pédagogiques et à leur mise en œuvre en contexte scolaire. En particulier, il vise l'acquisition de connaissances sur le plan méthodologique, ainsi que le développement d'habiletés en matière d'exploitation de résultats de recherche en éducation. Les apprentissages ciblés permettent à l'étudiant de dégager des pistes de développement professionnel et s'inscrivent dans l'optique d'un usage précis de résultats de recherche dans sa pratique enseignante. À plus long terme, il est souhaité que les acquis de l'étudiant dans ce cours l'incitent à adopter une pratique guidée par la recherche en éducation, étayée sur des résultats probants.

La mobilisation des résultats de recherche pour le développement de la pratique professionnelle en enseignement. Situation professionnelle qui pose problème ou idée de développement à approfondir dans sa pratique enseignante ou sa discipline d'enseignement. Stratégies issues de la recherche. Connaissances fondamentales et observations empiriques comme « leviers » à la prise de décisions pédagogiques. Analyse critique de dispositifs et d'outils pédagogiques à usage précis en contexte scolaire. Validité, sensibilité et précision des dispositifs pédagogiques et des outils. Exploitation de différents types de données et prise en compte d'informations de sources variées.

TLE1030 Utilisation pédagogique des technologies

Développer la compétence à intégrer les TIC à des fins d'enseignement et d'apprentissage. Développer un regard critique sur les apports et limites des outils technologiques et être en mesure de cibler leur potentiel didactique. Réfléchir aux moyens à déployer pour favoriser une appropriation des outils technologiques par les élèves.

Rôle des TIC au sein de la situation pédagogique. Principales caractéristiques de divers outils technologiques et technologies émergentes : fonctionnalités, apports et limites pour l'enseignement et l'apprentissage. Implantation des TIC : modèles et facteurs d'influence. TIC et fondements en éducation. Évaluation de ressources numériques destinées à l'enseignement ou l'apprentissage, ou susceptibles de contribuer au développement professionnel de l'étudiant. Développement de scénarios pédagogiques intégrant les TIC. Éducation aux médias et identité numérique.

Le TLE1030 revisite certains contenus vus dans les cours antérieurs, notamment ceux traitant des fondements en éducation et du développement cognitif. Il offre un prolongement aux cours de didactique, de ceux axés sur la gestion de classe de même que de ceux tablant sur les difficultés d'apprentissage.

Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, le TLE1030 favorise la prise en compte de l'hétérogénéité développée dans les cours sur la gestion de classe et l'intervention auprès des élèves en difficultés.

Compétence visée :

- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel (CP8).